



<http://www.biodiversitylibrary.org/>

**Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et
des beaux-arts de Belgique.**

Bruxelles.

<http://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/5550>

ser.3:t.11 (1886): <http://www.biodiversitylibrary.org/item/28071>

Page(s): Page 475, Page 476

Contributed by: Harvard University, Museum of Comparative Zoology,
Ernst Mayr Library

Sponsored by: Harvard University, Museum of Comparative Zoology,
Ernst Mayr Library

Generated 9 June 2016 6:51 AM

<http://www.biodiversitylibrary.org/pdf4/052314700028071>

This page intentionally left blank.

ignorants, l'absence de notions saines sur les lois naturelles de la production et de l'échange.

La conclusion d'un exposé comparatif, développé dans cet esprit, eût été sans doute que l'on aurait tort de confondre les anciennes corporations ouvrières avec nos modernes sociétés coopératives, et de s'imaginer qu'il serait désirable, ou même possible, de ressusciter les premières. Mais elle eût été aussi que les anciens corps de métiers ne méritent pas tout le mal qu'on en a dit, qu'ils ont répondu pendant le moyen âge à un besoin réel, et que, d'autre part, il faut se garder d'attacher aux associations coopératives de production la valeur d'une panacée économique, dont il suffirait de décréter l'application pour obtenir la guérison du malade. Ici, comme en bien d'autres matières, la condition première pour que l'ouvrier puisse élever sa situation économique et son rôle dans l'œuvre de la production industrielle, c'est que sa valeur morale et intellectuelle soit élevée par l'instruction et par l'éducation.

Je crois avoir suffisamment indiqué mon opinion sur le fond du travail soumis à l'Académie, pour me dispenser d'insister sur ce que la forme a de défectueux.

Ma conclusion est que le prix ne doit point être décerné. »

Rapport de M. de Laveleye, deuxième commissaire.

« Je me rallie sans réserve aux conclusions si bien exposées et si clairement motivées de M. Rolin-Jaequemyns. Le mémoire qui nous est soumis est complètement insuffisant pour ce qui concerne les corporations anciennes; il ne l'est guère moins pour les sociétés coopératives actuelles. Une institution qui s'est développée et qui a duré des siècles, dans tous les pays, non seulement de l'Europe,

mais de l'Asie et de l'Afrique, c'est-à-dire partout où la division même élémentaire du travail a fait de l'industrie une branche spéciale de la production, une institution qui existe encore de nos jours dans plus d'un État, a dû répondre à des besoins économiques profonds et partout identiques, auxquels elle a donné une satisfaction réelle. Il est hors de doute que l'ouvrier trouvait dans les corporations du moyen âge une sécurité pour l'existence, des joies partagées, le sentiment d'une famille agrandie et un foyer de culture qui lui manquent aujourd'hui, et je ne m'étonne pas que certains écrivains conservateurs, tant en France qu'en Allemagne, songent à les ressusciter. Comparez l'artisan de l'une de nos communes flamandes au XIII^e et au XIV^e siècles avec l'ouvrier actuel dans les mêmes villes : le premier est supérieur au second dans tous les rapports. Comment obtenir les avantages de l'ancien corps de métier sans sacrifier la liberté du travail et de l'industrie, voilà le difficile problème qui se pose. En quelle mesure la société coopérative de production l'a-t-elle résolu, voilà ce qu'il fallait examiner.

La question exige une étude approfondie de l'état social d'autrefois, ainsi que des résultats obtenus par l'association dans les différents pays. Ce travail reste à faire. »

Rapport de M. Potvin, troisième commissaire.

« Je me rallie sans réserve à l'opinion de mes honorables confrères, et je n'ai rien à y ajouter relativement au mémoire, mais je demande à présenter quelques réflexions à propos du concours.

C'est la seconde fois que, sur cette question, la Classe va constater, non seulement « l'insuffisance des données